



Bulletin d'information des pêcheurs de l'Aisne

ISSN : 2118-6340

N° 70

Octobre / Novembre / Décembre 2025

Edito du Président

Avec l'arrivée de la saison pré hivernale, les pêcheurs de carnassiers vont être à la fête en espérant pour eux de belles prises et en attendant les effets positifs de la mise en place des fenêtres de capture qui se vérifiera dans quelques années.

Toujours prépondérant pour notre activité et « bien sur » la vie des poissons, le débit des rivières va retrouver peu à peu un débit plus acceptable au fil de cette saison d'automne qui, normalement, devrait être pluvieuse. Si la météo automnale n'est parfois pas l'idéal pour aller tremper du fil et s'adonner à notre loisir favori, elle permet néanmoins de rendre nos rivières plus belles avec un débit plus acceptable. Les réunions d'arrondissement auront lieu dans les prochaines semaines, les dirigeants d'associations seront invités, à celles-ci, afin de débattre de divers sujets concernant la pêche le loisir et la gestion des activités de la fédération.

A cette époque de l'année nous sommes déjà tournés vers 2026, où nous pouvons nous en douter, il y aura des modifications, notamment en ce qui concerne le montant des cotisations pour avoir le droit de pêcher.

En fin d'année 2026, les adhérents devront élire les Conseils d'Administration de leur association. Action très importante pour les pêcheurs et la vie de nos associations que celle de se rendre aux Assemblées Générales Extraordinaires pour voter voire être candidat. La disparition d'une association du domaine piscicole privée réduit considérablement le linéaire « pêchable » pour les mordus de la pêche de loisir.

Le montant de la carte « MAJEUR » a été fixé pour 2026 à 87 euros avec une augmentation de cotisation C.P.M.A. de 0,60 euro et une augmentation de la cotisation fédérale de 0,40 euro conforme à l'inflation prévue en 2025.

Il est bien évident que les pêcheurs ne perçoivent pas très bien ces augmentations, néanmoins, il faut lutter contre les pollutions, le braconnage, il faut surveiller la qualité des eaux, régler les baux de pêche pour les associations pratiquant la réciprocité, assister aux réunions parfois très éloignées et j'en oublie certainement. Ces augmentations participeront financièrement à la vie de notre fédération et des associations agréées du département. Pour ce qui est de la carte interfédérale « U.R.N.E. » elle passera à 114 euros.

Pour plus d'informations, je vous donne rendez-vous à notre Assemblée Générale qui se déroulera le samedi 11 avril 2026.

En 2025 quelques associations de Thiérache ont reçu la visite des élus fédéraux, les échanges ont été fructueux. Beaucoup de questions nous ont été posées. A n'en pas douter ces visites sont très positives, comme promis, elles reprendront très prochainement en 1^{ère} comme en 2^{ème} catégorie.

Bonne fin de saison à tous.

Le président fédéral,
Pierre BOURGEOIS

Questionnaire Étang fédéral des Caurois

Donnez nous votre avis !

La Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique souhaite **interroger les pêcheurs** pour **connaître leurs attentes** en fonction de **leur pratique de pêche** sur les **étangs fédéraux**.

Des petits questionnaires relatifs à chaque plans d'eau ont donc été établis afin de nous permettre de **planifier** d'éventuels changements/améliorations dans la **gestion** des étangs fédéraux.

Le premier questionnaire mis en ligne concerne l'**étang des Caurois** à Viry-Nouzeuil.

Merci d'avance du temps que vous consacrerez à remplir ce formulaire.

Lien questionnaire : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeH61JlyApZgZbyRMcmheFjbEfwIUPPeVtjWTduF3bLBlhglg/viewform>

Réservoirs de Travecy



www.reservoirs-travecy.com

La 6^{ème} saison de pêche des réservoirs de Travecy a débuté samedi 27 septembre 2025, et se cloturera dimanche 31 mai 2026.

Quelques nouveautés et aménagements sont mis en place pour cette nouvelle saison :

- Réfection du chemin d'accès aux réservoirs, réalisée par la Mairie de Travecy.
- Pêche à la mouche généralisée sur les deux réservoirs.
- Rempoissonnements réguliers des réservoirs (tous les 15 jours), avec des classes de tailles revues à la hausse (majoritairement des 0,8/1,5 kg & 2/3,5 kg), et en maintenant une densité autour de 350kg/ha. Les quantités étant ajustées selon la fréquentation et le retour des carnets de captures, une déclaration en ligne facilitée (via un Flash-code) sera possible sur place (panneau près du parking).
- Mise en place d'une option annuelle pour les réservoirs (100€ pour les personnes majeures et 50 € pour les personnes mineures) avec une pêche en No-Kill (l'option poisson supplémentaire sera néanmoins disponible pour le pêcheur souhaitant conserver un poisson).
- Mise en place d'une option journalière «Float-tube», au tarif de 5€ et limitée à 4 float-tube en plus des trois barques en location.
- Maintien du tarif Club, aux mêmes conditions et tarif que les années précédentes.
- Reconduction des créneaux autorisant la pêche aux leurres sur le réservoir mouche aux mêmes conditions que la saison précédente : le 1^{er} week-end de chaque mois à partir de novembre, soit exclusivement les 1 & 2 novembre, 6 & 7 décembre, 3 & 4 janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars, 4 & 5 avril et 2 & 3 mai), que tous les mercredis.
- Des ateliers d'initiation à la pêche à la mouche seront proposées via l'Atelier Pêche Nature fédéral (calendrier en construction).
- Le restaurant «Le Torpedo» (au bord de la D1044 sur la route de St-Quentin), permettra aux pêcheurs et pêcheuses de manger chaud, sans avoir à faire trop de route...

Bonne saison de pêche aux réservoirs

Bienvenue Joanie

Joanie CATRIN rejoint l'équipe salariale de la Fédération en tant que Responsable Technique.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur «Agriculture, Aménagement du Territoire et Environnement» et d'un Master II «Sciences de la Mer et du Littoral, Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral» et forte d'une expérience professionnelle en tant que chargée de mission «Milieux Humides» au Ministère de la Transition Écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche puis

en tant que chargée de mission territoriale Meuse au Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, Joanie mettra ses compétences au service de la Fédération, des AAPPMA et des pêcheurs axonais!

L'ensemble des élus et des salariés de la Fédération te souhaite la bienvenue !

En parallèle, nous souhaitons une bonne continuation à Emmanuelle CHEVALLIER qui prend le large vers d'autres horizons professionnels (mais que nous recroiserons dans le cadre d'études en cours (et peut-être à venir!)).

Adé la Tiotte, ta joie de vivre, tes multiples compétences et ton professionnalisme vont nous manquer!



Junior Fishing Tour 2^{ème} édition

La Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique participera à la 2^{ème} édition du Junior Fishing Tour des circuits

Coup et Leurres, en partenariat avec le Comité Départemental de l'Aisne des Pêches Sportives en Eau Douce.

Pour prétendre à se qualifier pour la finale régionale (dont le lieu et la date ne sont pas encore connus), il est nécessaire de participer à **deux manches minimums**. Si vous participez aux trois manches, seuls les deux meilleurs résultats seront pris en compte.

Le nombre de places pour les manches est limité à **20 participants par catégorie** (Junior ou Espoir). Il faut au minimum **8 participants par catégorie** pour que la manche soit maintenue. Le coût d'inscription à une manche a été fixé nationalement à 10€.

Vous retrouverez l'ensemble des informations sur le site internet de la Fédération (<https://www.peche02.fr/6384-junior-fishing-tour.htm>).

Les inscriptions se font en ligne (via la plateforme HelloAsso), et certains documents doivent être préalablement téléchargés sur notre site et insérer dans le formulaire d'inscription du site (fiche d'inscription, auto-questionnaire de santé).

Une attention particulière doit être apportée sur la catégorie (Espoir ou Junior) au moment de l'inscription en ligne, les formulaires étant différents. Normalement, tout est assez explicitement indiqué sur notre site internet. Si vous avez un doute, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

■ **JFT Coup / Catégorie Juniors** (-14 ans) : Les années de naissance concernées sont 2012, 2013, 2014 et 2015. Au-delà de 2015, les enfants qui participent ne pourront pas être champion dans la catégorie d'âge concernée et prétendre au classement départemental.

► <https://www.helloasso.com/associations/federation-de-l-aisne-pour-la-peche-et-la-protection-du-milieu-aquatique/evenements/junior-fishing-tour-02-coup>

■ **JFT Coup / Catégorie Espoirs** (-18 ans) : Les années de naissance concernées sont 2008, 2009, 2010 et 2011.

► <https://www.helloasso.com/associations/federation-de-l-aisne-pour-la-peche-et-la-protection-du-milieu-aquatique/evenements/junior-fishing-tour-02-coup-categorie-espoirs>

■ **JFT Leurres / Catégorie Juniors** (-14 ans) : Les années de naissance concernées sont 2012, 2013, 2014 et 2015.

Au-delà de 2015, les enfants qui participent ne pourront pas être champion dans la catégorie d'âge concernée et prétendre au classement départemental.

► <https://www.helloasso.com/associations/federation-de-l-aisne-pour-la-peche-et-la-protection-du-milieu-aquatique/evenements/junior-fishing-tour-02-leurres-categorie-juniors>

■ **JFT Coup / Catégorie Espoirs** (-18 ans) : Les années de naissance concernées sont 2008, 2009, 2010 et 2011.

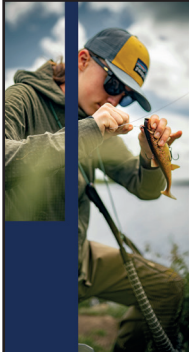
► <https://www.helloasso.com/associations/federation-de-l-aisne-pour-la-peche-et-la-protection-du-milieu-aquatique/evenements/junior-fishing-tour-02-leurres-categorie-espoirs>

Je manquerais à mon devoir si je ne félicitais pas **Maxime ROGER-LEBREUX**, **Champion de France de pêche aux leurres** de la 1^{ère} édition des JFT dans la catégorie **Espoir**, qui a brillé lors de la finale nationale, et a parfaitement représenté les jeunes pêcheurs départementaux de l'Aisne. Bravo à toi Maxime!

Voici le lien vers le site des JFT pour celles et ceux qui souhaiteraient jeter un oeil aux résultats (<https://juniorfishingtour.fr/6700-resultats-finales-nationales-2025-jft-coup.htm>).



JUNIOR FISHING TOUR 02 / COUP 2025 / 2026 2^{ème} édition
CATÉGORIES JUNIORS & ESPOIRS
MANCHE N°1 : SAMEDI 18 OCTOBRE 2025 À 8H
QUEUE D'ÉTANG DE L'AILETTE
MANCHE N°2 : SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025 À 8H
CANAL DE SAINT-QUENTIN (QUAI GAYANT)
MANCHE N°3 : MERCREDI 22 AVRIL 2026 À 8H
ÉTANG DE TRUGNY
MANCHES QUALIFICATIVES DE L'AISNE POUR LA FINALE RÉGIONALE



JUNIOR FISHING TOUR 02 / LEURRES 2025 / 2026 2^{ème} édition
CATÉGORIES JUNIORS & ESPOIRS
MANCHE N°1 : SAMEDI 1ER NOVEMBRE 2025 À 8H
ÉTANGS FÉDÉRAUX DU CANIVET
MANCHE N°2 : SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025 À 8H
PLAN D'EAU DE MONAMPTÉUIL
MANCHE N°3 : MERCREDI 15 AVRIL 2026 À 8H
RÉSERVOIRS DE TRAVECY
MANCHES QUALIFICATIVES DE L'AISNE POUR LA FINALE RÉGIONALE



Austropotamobius pallipes

Une nouvelle population d'écrevisses à **pattes blanches** a été recensée cette année par la Fédération de Pêche, portant à 10 le nombre de populations connues dans le département. Diverses pollutions sont malheureusement régulièrement constatées en amont de la station, cette population sera donc suivie de près par la Fédération afin de suivre son évolution.



Concours fédéral 2025

Le traditionnel **concours fédéral de pêche au coup** s'est tenu Dimanche 14 septembre au **plan d'eau de l'Ailette** (queues d'étang de la Bièvre et de l'Ailette).

55 pêcheurs étaient présents et répartis sur 3 secteurs, dans différentes catégories, dont voici les résultats :

Coupe de l'Aisne des Associations :

- Pour les licenciés, la coupe de l'Aisne a été remportée par une équipe de l'AAPPMA de Château-Thierry (Didier ROUTIER / Michel BRANCOURT / Mathieu DUBOIS).
- Pour les amateurs, c'est une équipe de Saint-Quentin qui remporte le concours (Christophe KREIZER / Pascal PADIEU / Michel POULAIN).

Concours individuel :

- Pour les licenciés, c'est Didier ROUTIER de l'AAPPMA de Château-Thierry avec 5 845 points qui remporte le concours fédéral.
- Pour les amateurs, c'est Patrice CARLIER de l'AAPPMA de Dercy avec 1 390 points qui remporte le concours fédéral.
- pour les jeunes, c'est Cyprien VINET de l'AAPPMA de Soissons avec 1 800 points qui remporte le concours fédéral.

Un grand merci aux partenaires pour l'organisation de cette manifestation, le **Comité Départemental de l'Aisne des Pêches Sportives en Eau Douce** (et plus particulièrement Yves MARGERIN) et la **section concours de la Gaule Laonnoise** !

Individuel Amateurs		
1	Patrice CARLIER	Dercy 1390 points
2	Olivier LENFANT	Saint-Quentin 1100 points
3	Patrick GODET	Saint-Quentin 1040 points
Individuel Jeunes		
1	Cyprien VINET	Soissons 1800 points
Coupe de l'Aisne par équipe		
1	Château-Thierry	ROUTIER / BRANCOURT / DUBOIS 10 points
2	La Fère	DEREUDE / CAMUS / THULLIER 10 points



Partenariat

Dans le cadre des **partenariats** établis par la Fédération, la **Maison de l'Emploi et de la Formation de Laon** et l'**Etablissement Public d'Insertion dans l'Emploi** de Saint-Quentin ont participé au chantier d'entretien de la **frayère de Guise**,

en collaboration avec l'**AAPPMA «Les Tiots Noirs»** de Guise et le **SBVOA** (Syndicat du Bassin Versant de l'Oise Amont). Ce chantier consistait à «ré-ouvrir» le milieu en coupant sélectivement arbres et arbustes afin de permettre un meilleur ensoleillement des frayères et un développement d'espèces végétales propices à la reproduction du brochet et de ses espèces accompagnatrices.

Le prochain chantier avec ces deux établissements se déroulera au plan d'eau de La Vatroie.



Toujours dans le cadre de partenariat, cette fois avec le **Lycée Agricole Thiéra'Natura** de Fontaine-les-Vervins dans le cadre de l'**option «Pêche et Milieux Aquatiques»**, le service technique de la Fédération a présenté l'étude piscicole de la Réserve Naturelle Nationale de Vesles-et-Caumont (Marais de la Souche).

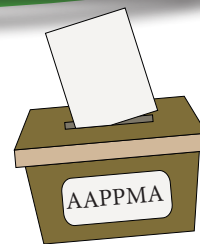
L'objectif était de présenter les principes et les premiers résultats de l'étude, puis de faire réaliser aux lycéens un suivi des espèces marquées avec le matériel de détection mobile.



2026 sera une année de **renouvellement** des **mandats électifs** au sein des AAPPMA. Les élections se dérouleront au cours du **dernier trimestre 2026**.

Election AAPPMA

Si vous souhaitez vous **investir** au sein de votre AAPPMA et rejoindre son Conseil d'Administration, nous vous rappelons qu'il est nécessaire de disposer de **2 ans de cartes de pêche** dans cette **même AAPPMA**. A savoir que la carte «Automne-Personne majeure» donne le statut de membre actif et permet donc à son détenteur de pouvoir intégrer le Conseil d'Administration de l'AAPPMA.



Comme bon nombre d'associations, les AAPPMA éprouvent de véritables difficultés à recruter de nouveaux bénévoles. Si vous voulez donc que **perdure notre loisir** et pouvoir **défendre la pêche amateur** à la ligne ainsi que nos milieux aquatiques, **rejoignez-nous !**

N'hésitez pas à contacter directement la Fédération ou votre AAPPMA locale pour disposer de plus d'informations à ce sujet ô combien important pour **l'avenir de la pêche associative**.

Infos « Pollution »

Cet été, les cours d'eau axonais ont malheureusement été victimes de plusieurs pollutions...

- **Le Rû des Dix-Jaillois à Tavaux** : un déversement de javel a entraîné une mortalité piscicole. Une procédure a été ouverte par l'OFB et nous en serons destinataires lorsqu'elle sera close. Nous pourrons alors réaliser une estimation des dommages et décider de l'action à engager.
- **Le Hurtaut à Lislet jusqu'à la Serre à hauteur de Chaourse** : L'OFB a été mobilisée pendant deux jours mais n'a malheureusement pas réussi à trouver l'origine de la pollution... Une procédure a été ouverte mais l'origine de la pollution n'ayant pas été identifiée, il sera impossible pour la Fédération de se constituer partie civile et d'obtenir la réparation des préjudices.
- **Le Noirrieu à Esquéhéries** : Comme précédemment, malgré les recherches de l'OFB, l'origine de la pollution n'a pas pu être trouvée. Même cas de figure que pour le Hurtaut et la Serre ci-dessus...
- **Le Rû de la Madeleine** : Petit affluent du Dolloir à Montfaucon, ce Rû est soumis à des épisodes de pollutions chroniques. Disposant de nouvelles données attestant de la présence d'écrevisses à pattes blanches, nous avons pu alerter l'OFB qui a trouvé l'origine de la pollution ; une procédure est donc ouverte.
- **L'Ourcq à Fère-en-Tardenois** : Un déversement d'hydrocarbures a été observé suite à un accident de camion dont une partie du contenu du réservoir (gasoil) s'est déversé dans la rivière. L'intervention des pompiers, grâce à la mise en oeuvre d'un barrage flottant, a permis d'absorber une bonne partie de la pollution et d'en limiter les effets. Aucune mortalité piscicole n'a été observée.

En ce qui concerne les dossiers de pollution plus anciens, l'affaire de la pollution de la Librette à Gergny a été reportée à l'audience du 19 Février 2026 et la pollution de l'Aisne à Evergnicourt sera quant à elle jugée le 15 janvier 2026.

Merci aux pêcheurs, gardes, riverains qui nous alertent et permettent de mettre en oeuvre les actions nécessaires à la préservation de nos milieux aquatiques.

Fédération de l'Aisne pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

1, Chemin du Pont de la Planche 02000 BARENTON-BUGNY

Tél : 03.23.23.13.16 Mail : contact@peche02.fr

Site : www.peche02.fr ou www.facebook.com/peche02